

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 6 décembre 2018

PRESENTS : MM. CUTELLE M, CLERC D, MUTTINELLI G, GODARD JC, CURTENAZ M, PUTELAT N, RAFFAULT M, CHAILLOU P, PERONCINI J, BAJOT F, CRETIN L, BACHMANN F, TREYVAUD S.

ABSENTS : PUTELAT O (donne pouvoir à PUTELAT N), GERMAIN C

Convocations du 30.11.2018
19h00

Ouverture de la séance :

Secrétaire de séance : Francis BAJOT
(agent)

Auxiliaire : Charlotte MOREL

Mme le maire demande au conseil de rajouter des points à l'ordre du jour :

- Création de trois emplois permanents à durées déterminées
- Adhésion au Comité National d'Actions Sociales (CNAS)
- Intégration de nouveaux critères à la délibération du RIFSEEP
- Remises de parcelles appartenant à l'ATMB à la commune d'Éloise
- Autorisation pour transmettre les marchés publics de manière dématérialisée via la plateforme ACTES

Accord est donné pour ajouter ces points à l'ordre du jour.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU :

Le compte rendu du 30 octobre 2018 appelle une observation de M. GODARD Jean-Claude concernant les concessions au cimetière. Il tient à souligner qu'il s'est abstenu quant aux tarifs.

Pour le reste le compte rendu est adopté.

PERSONNEL :

RECRUTEMENT DE VACATAIRE DEL01122018

Mme le Maire évoque la possibilité de recruter des vacataires quand il s'agit d'effectuer des missions de courte durée. Le recensement de la population étant prévu pour 2019, cela permettra de recruter les deux agents recenseurs en tant que vacataires.

Le Conseil, à l'unanimité des membres présents autorise le recrutement de vacataires.

ADHÉSION AU COMITÉ NATIONAL D' ACTIONS SOCIALES DEL08122018

Le conseil décide d'adhérer au CNAS pour l'ensemble du personnel communal à compter du 1^{er} janvier 2019.

AJOUT DE CRITERES A LA DELIBERATION N°02032017 DU 6 MARS 2017 CONCERNANT LA MISE EN PLACE DU RIFSEEP DEL09122018

Le conseil décide de mettre en place le régime indemnitaire pour le personnel contractuel. Avant seuls les titulaires pouvaient bénéficier du RIFSEEP.

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS DE LA COLLECTIVITE DEL06122018

Suite au départ de deux agents au 31.12.2018 le conseil décide de créer deux nouveaux postes en CDD longue durée à compter de janvier 2019.

Mme le maire en profite pour souhaiter une bonne continuation à Catherine DEBAUD et Agnès BAJOT.

Il a été également décidé de garder Catherine BESSADET la remplaçante de Charlotte MOREL pendant son congé maternité et ce jusqu'à son départ en retraite.

MISE EN PLACE DU REPERTOIRE ELECTORAL UNIQUE (R.E.U):

A compter du 1^{er} janvier 2019 le répertoire électoral unique entrera en vigueur. Ce nouvel outil a pour but de faciliter les inscriptions et éviter les doublons dans d'autres communes.

Une commission de contrôle doit être créée et composée d'un conseiller volontaire ainsi que de 4 membres extérieurs.

AFFAIRES FONCIERES :

REMBOURSEMENT ANTICIPE PORTAGE EPF: DEL02122018

Mme le Maire demande au conseil l'autorisation pour rembourser par anticipation le portage de l'EPF en cours concernant la parcelle aux Closets.

Le Conseil approuve à l'unanimité des membres présents, le paiement par anticipation, sachant que le budget le permet.

EXTENSION DU REGIME FORESTIER SUR DES PARCELLES COMMUNALES : DEL03122018

Au cours de plusieurs prospections réalisées par l'Office National des Forêts sur le territoire communal d'ELOISE, il en ressort la possibilité d'appliquer le régime forestier en application du L211-1 du Code Forestier sur certaines parcelles appartenant à la commune.

Madame le Maire demande au conseil l'intégration des parcelles ci-dessous dans le régime forestier.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DEMANDE l'application du Régime forestier pour les parcelles suivantes :

Liste des parcelles

Propriétaire	Section	Numéro	Lieu dit	Surface de la parcelle cadastrale (en ha)	Surface proposée pour l'application du RF (en ha)
COMMUNE D ELOISE	0A	1196	CHAMBAZ	0,2598	0,2598
COMMUNE D ELOISE	0A	1332	PRE DE L'ORME	0,8324	0,8324
COMMUNE D ELOISE	0B	595	LES VERGERS	0,4303	0,4303
COMMUNE D ELOISE	0B	597	LES VERGERS	3,7977	3,0000
COMMUNE D ELOISE	0B	612	BALAVENT	0,1622	0,1622
COMMUNE D ELOISE	ZH	16	LES BERLETS	0,3579	0,3579
COMMUNE D ELOISE	ZI	3	BALAVENT	4,7306	4,7306
Surface totale					9,7732

REMISE DE PARCELLES APPARTENANT AU DOMAINE AUTOROUTIER DE L'ATMB A LA COMMUNE : DEL11122018

Mme le Maire informe le conseil que la société des autoroutes ATMB procède à la délimitation du Domaine Public Autoroutier Concédé (DPAC). Cette opération de délimitation permettra la remise foncière de ces parcelles et voies qui ne font pas partie du domaine autoroutier à la collectivité. Accord est donné pour la reprise de ces parcelles aux frais de l'ATMB.

TABLEAU DES VOIRIES : DEL07122018

Le Conseil approuve, à l'unanimité des membres présents, le tableau des voies ci-après :

VOIES OUVERTES A LA CIRCULATION	
CHEF-LIEU	
<i>Nom des voies</i>	
1	Rue de la Barcy
2	Rue de la Viborne
3	Allée de l'Alagne
4	Allée de l'Etang
5	Impasse des Jardins
6	Chemin des Closets
7	Chemin du Ney
8	Impasse St Vincent
9	Place de la Mairie
10	Allée de l'Eglise
11	Rue Basse
12	Chemin de Fruitière
13	Chemin du Pont de Grésin
14	Rue du 14 juin 1944

15	Allée de l'Oratoire
16	Allée des Bachats
17	Allée du Molien
18	Route de Fiolaz
PRALON	
19	Route de Frenay (<i>jusqu'à la dernière maison</i>)
20	Chemin des Sizes
21	Impasse du Pré Richard
FIOLAZ	
22	Chemin de Méral
23	Route du Terroir
24	Chemin de la Cugniere
25	chemin du Dos à l'Ane
26	Impasse des Terreaux
27	Allée de la Pièce
28	Rue des Nants
29	Allée des Rippes
30	Impasse Pré Berthet
31	Rue des Vergers (432.42 jusqu'à la maison Davaine)
32	Allée du Grand Buisson
LES GRANDS BOIS	
33	Impasse des Feuillées
34	Chemin des Grands Bois
35	Impasse du Malpas
BOIS D'ARLOD	
36	Rue des vignes
37	Chemin des Vignes
38	Rue des Centenaires
39	Allée du Clos Jacquinod
40	Rue du Fay
41	Allée des Grands Champs
42	Allée des iris
BONVY	
43	Rue de la Gravière
44	Chemin de la Léchère
45	Allée de la Ceriseraie
46	Chemin de la Redoute
47	Rue des Chênes
48	Impasse des Vernettes
ESSERTOUX	
49	Impasse du Viaduc
50	Route de la Guinguette
51	du garage Fiat à l'autoroute
VOIES PIETONNES GOUDERONNEES	
A	Chemin du Pendu
B	Chemin des Ecoliers
C	Chemin des Feuillées

FINANCES :

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise le Maire jusqu'à l'adoption du Budget principal et du budget de l'eau 2019 à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. **DEL04122018**

- Accord est donné à Mme le Maire pour signer un avenant à la convention signée en novembre 2015 concernant la télétransmission des actes en sous-préfecture pour y intégrer la dématérialisation des marchés publics. **DEL05122018**

- Madame le Maire informe le Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre de sa délégation : **DEL10122018**
 - aménagement paysager place de la mairie : 8 944 € HT / Entreprise MILLET PAYSAGE ENVIRONNEMENT
 - travaux de voirie : 4 670 € HT / Entreprise SER SEMINE

- Le Conseil Municipal décide de régulariser certaines prévisions budgétaires comme suit : **DEL12122018**

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
CHAPITRE /ARTICLE	OBJET	DIMINUTION	AUGMENTATION
011	Charges à caractère général	- 5 000.00 €	
012	Charges de personnel		+ 5 000.00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
21	Immobilisations corporelles	- 100.00 €	
16	Remboursement d'emprunts		+ 100.00 €


INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal est informé :

- de la cérémonie des vœux qui aura lieu samedi 5 janvier 2019 à 18h00 à l'espace animation ;

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire clôture la séance à 21h 00.

LE SECRETAIRE DE SEANCE,



LE MAIRE,

CUTELLE-MARTE

